



## Conditions de participation

### 2<sup>e</sup> Biennale internationale

La *Société Canadienne de l'Aquarelle* vous invite à participer à sa **2<sup>e</sup> Biennale internationale**. Cette biennale consacrée à l'aquarelle est la plus importante exposition de ce genre dans l'Est du Canada. Elle regroupe une centaine d'œuvres peintes par des membres signataires de la SCA, ainsi que par des aquarellistes invités sélectionnés pour la qualité de leur travail.

La *2<sup>e</sup> Biennale internationale* se déroulera **du 19 au 29 septembre 2019**. Elle se tiendra au **Domaine Maizerets**, dans la magnifique ville de Québec. On peut d'ailleurs visiter le domaine en accédant au site :

[www.domainemaizerets.com](http://www.domainemaizerets.com)

**Date limite pour participer**  
**1<sup>er</sup> mars 2019**

#### Admissibilité

**Membres signataires** Tous les membres signataires de la SCA peuvent inscrire un maximum de deux (2) œuvres. Hors cadre, les dimensions maximales permises sont de 30 po x 38 po (760 mm x 965 mm).

**Candidats invités** Tous les aquarellistes sont invités à présenter un maximum de cinq (5) œuvres parmi lesquelles **une seule** sera sélectionnée si votre candidature est retenue. Hors cadre, les dimensions permises varient entre 11 po x 15 po (280 mm x 380 mm) et 15 po x 22 po (380 mm x 560 mm).

#### Conditions générales

Un dossier est réputé complet sur réception des frais d'inscription/présentation (voir les modalités de paiement à la page suivante) et comprend :

- le formulaire *Inscription/Présentation des œuvres*, qui peut être envoyé par courriel ou par la poste ;
- l'image numérisée de chacune des œuvres soumises, qui peut être envoyée par courriel ou gravée sur CD et envoyée par la poste.

Les documents acheminés par courriel doivent l'être à [aquarellesca@gmail.com](mailto:aquarellesca@gmail.com) et l'adresse postale de la SCA est celle qui apparaît au haut de ce document.

Toute œuvre présentée doit être :

- une création entièrement originale conforme aux *Critères d'admissibilité d'une œuvre* de la SCA (voir le document à ce sujet sur notre site) ;
- disponible pour toute la durée de la Biennale 2019 ;
- reproductible dans un but de promotion ;
- offerte à la vente par l'entremise de la SCA ;
- identique au fichier numérisé soumis, sous peine d'être refusée lors de sa réception par la SCA ;
- assurée par l'artiste pour la durée de l'exposition, incluant le transport aller-retour et la livraison.

**Numérisation des œuvres soumises** L'image numérisée d'une œuvre sert autant à des fins de sélection que de promotion ; elle sera donc publiée dans la boutique en ligne de la SCA. Acheminer par courriel (ou CD par la poste) les images numérisées de chacune des œuvres soumises à la meilleure résolution possible : minimalement 300 dpi ou 1200 pixels dans la plus grande dimension. Il est conseillé de photographier de près les aquarelles. La qualité minimale acceptée est de 240 ppp pour une image de 4 po (102 mm) et le format requis est en TIFF ou JPEG sans compression. Ajouter un fichier descriptif, en format WORD ou PDF, contenant la liste détaillée des œuvres (nom du fichier, titre de l'œuvre, dimensions et valeur). **Ne rien écrire sur l'image numérisée.**

## Conditions générales (suite)

**Sélection des candidats invités** Le choix des candidats invités est déterminé par un jury composé de membres signataires de la SCA. Il est à noter que la décision du jury est irrévocable et qu'aucun remplacement de l'œuvre sélectionnée ne sera accepté. Les résultats de la sélection seront transmis aux candidats par courrier ou par courriel, au plus tard à la fin mars 2019.

**Assurances** Bien que la *Société Canadienne de l'Aquarelle* ne dispose d'aucune assurance, elle et ses partenaires s'engagent à manipuler avec le plus grand soin les œuvres de la biennale. La SCA exige donc que **chaque artiste assume la totalité des risques** (feu, vol, vandalisme, accident ou tout autre désastre fortuit) en protégeant chacune de ses œuvres par une assurance personnelle pour toute la durée où l'œuvre sera en circulation (transport, exposition et livraison à l'acheteur le cas échéant). Conséquemment, chaque artiste exonère la SCA ainsi que ses partenaires et les dégage de toute responsabilité et de toute poursuite ou réclamation concernant la perte ou les dommages causés à l'une de ses œuvres.

**Transport des œuvres** Les modalités concernant le transport des œuvres seront communiqués ultérieurement aux artistes exposant à la biennale.

**Vente** Le prix de vente de chaque œuvre, incluant l'encadrement, est fixé par l'artiste dans le formulaire *Inscription/présentation des œuvres* et devrait correspondre à celui pratiqué en galerie. Toutes les aquarelles de la biennale sont à vendre par l'entremise de la SCA et livrables une fois l'événement terminé. S'il y a vente, la SCA remettra à l'artiste 60% du prix fixé, après livraison de l'œuvre et réception du paiement entier.

## Coûts de participation

**Membres signataires** pour un maximum de deux (2) œuvres inscrites

- 1 œuvre : 57,49 \$ (50 \$ + TPS 2,50 \$ + TVQ 4,99 \$) ;
- 2 œuvres : 86,23 \$ (75 \$ + TPS 3,75 \$ + TVQ 7,48 \$).

**Candidats invités** pour un maximum de cinq (5) œuvres présentées (**dont une seule sera sélectionnée**)

- 1 à 3 images : 60 \$ (52,18 \$ + TPS 2,61 \$ + TVQ 5,21 \$) ;
- chaque image additionnelle : 5 \$ (4,35 \$ + TPS 0,22 \$ + TVQ 0,43 \$).

## Modalités de paiement

Le paiement doit être émis en devises canadiennes et peut être fait selon l'une des modalités suivantes.

**Paiement en ligne** Accéder à notre boutique à l'adresse [www.aquarelle.ca/boutique](http://www.aquarelle.ca/boutique) et sélectionner l'onglet « Paiement en ligne ». À la fin du processus, une facture sera émise ; reporter le numéro de la facture sur le formulaire *Inscription/Présentation des œuvres*.

**Paiement par chèque ou mandat** Émettre le chèque ou le mandat à l'ordre de la *Société Canadienne de l'Aquarelle* et l'acheminer par la poste.

**Paiement par carte de crédit** Indiquer la carte choisie et inscrire le numéro de la carte, suivi du **numéro CVV** de trois chiffres (imprimé sur la plage de signature, au dos de la carte) et de la date d'échéance de la carte.

## Besoin d'infos supplémentaires

Pour plus d'infos, communiquer avec nous par courriel, à l'adresse [aquarellesca@gmail.com](mailto:aquarellesca@gmail.com)

Compter quelques jours afin d'obtenir un retour de correspondance.